

## L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'ENTENTE CONCLUE PAR PHILCO FORD ET FLEETWOOD—LA POSSIBILITÉ DE CONTRAVENTION AUX DISPOSITIONS DE LA LOI

**M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce, ou en son absence à quiconque est délégué pour parler en son nom. J'aimerais demander au ministre s'il étudie l'accord d'écoulement passé entre la Philco Ford Corporation et la Fleetwood Corporation, visant à retirer du marché canadien des appareils de divertissement d'intérieur, pour voir si cet accord visant à restreindre la concurrence enfreint la loi sur l'examen de l'investissement étranger.

**L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, je prends note de cette question à l'intention du ministre.

\* \* \*

## LES COALITIONS

L'ENTENTE CONCLUE PAR PHILCO FORD ET FLEETWOOD—LA POSSIBILITÉ DE CONTRAVENTION À LA LOI

**M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre voudrait-il lui aussi examiner cet accord sur lequel j'attire son attention pour voir si effectivement ces sociétés, en essayant de limiter la concurrence au Canada, contreviennent à la loi sur les coalitions?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Je suis désolé, monsieur l'Orateur, mais je n'ai pas compris la seconde partie de la question. Je vais l'étudier selon le libellé du hansard et je ne manquerai pas d'y donner suite la semaine prochaine.

\* \* \*

## LA CONSOMMATION

LE PROJET DE MESURE DE RESTRICTION DE LA SPÉCULATION SUR LES MATIÈRES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Je voudrais savoir si le ministre ou le gouvernement songent à présenter une mesure en vue de restreindre la spéculation sur les biens de consommation? A mon avis, c'est une pratique cupide qui contribue dans une large part à la hausse des prix alimentaires.

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** La question est à l'étude, monsieur l'Orateur.

## Questions orales

### RADIO-CANADA

LA DIFFUSION DE NOUVELLES TENDANCIEUSES AU SUJET DE LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT—LE POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Communications à qui je souhaite la bienvenue à l'occasion de son retour du Maghreb. Le ministre a-t-il étudié les très sérieuses allégations dans la lettre ouverte envoyée par M<sup>me</sup> Donna McDuff au président de Radio-Canada et communiquée à tous les députés. Selon elle, on a fait preuve de parti pris et déformé les reportages sur le Moyen-Orient. Le ministre peut-il également nous dire s'il a fait une enquête auprès de Radio-Canada au sujet de ces allégations et si un dirigeant de la société n'a pas répliqué, en réponse à cette demande de renseignements sur les émissions, que M<sup>me</sup> McDuff était antisémite?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications):** Monsieur le président, la question n'est pas dirigée vers le bon ministre. Celui qui répond à la Chambre pour la Société Radio-Canada c'est le secrétaire d'État du Canada. Je dois dire toutefois que si une enquête devait être menée, comme le cas s'est déjà présenté, sur une activité quelconque de la Société Radio-Canada, le CRTC peut l'entreprendre à la demande d'un citoyen, d'un député ou de n'importe quel groupe au Canada.

\* \* \*

[Traduction]

### LES FINANCES

DEMANDE DE CONCESSIONS FISCALES ET MONÉTAIRES EN FAVEUR DES SOCIÉTAIRES DU PROJET SYNCRUDE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Il y a quelque temps, le ministre des Finances ou le ministre de l'Énergie, des Mines et Ressources a parlé de barèmes d'imposition différents pour le projet Syncrude. Lorsque le ministre en discutera est-il prêt à envisager d'accorder à la société Syncrude une exonération fiscale temporaire et de permettre l'augmentation du prix du pétrole brut et sa fixation à un niveau économique, pour que les sociétaires aient les moyens de mener leur projet à bien et puissent continuer à garantir l'approvisionnement de pétrole, au lieu de se fier à l'argent du contribuable, solution à la fois inefficace et très risquée de leur part?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et Ressources a eu, il y a deux ou trois jours, des conversations avec les hommes d'affaires qui sont encore intéressés au projet Syncrude, il a examiné avec eux les conditions qu'ils estimaient nécessaires à la continuation de l'opération. En ce qui concerne l'imposition fiscale, j'ai donné au ministre des Finances de l'Alberta, quand nous nous sommes rencontrés il y a environ une journée pour discuter de ce projet, la promesse que l'assiette fiscale ne serait pas modifiée. Après le budget du 6 mai et celui du 18 novembre, j'ai déclaré de nouveau que les dispositions budgétaires et les modifications qui y ont été apportées ne toucheraient pas aux dispositions prises avec l'Alberta au sujet de la société Syncrude.